

2^e édition du Marché international de l'artisanat togolais

100 000 visiteurs attendus P4
du 29 octobre au 07 novembre

Nécrologie



La CNDH perd sa présidente P6

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togoais d'Informations et d'Analyses 19 Août 2021 N° 332 - Prix 250 F CFA

Réactions sur les travaux de la CNAP

La position du CAR ne surprend personne P3

Jeux concours FiscQuiz de l'OTR



Trente lauréats primés P4

Occupation illégale de la réserve proche de la maison du Hadj



La Direction des affaires domaniales fait déguerpir les occupants P3

Le secteur hôtelier et du transport interurbain sinistré par la COVID-19

Cas de la ville de Kara P2



Le secteur hôtelier et du transport interurbain sinistré par la COVID-19

Cas de la ville de Kara

Par un communiqué conjoint du Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires et du Ministre de la culture et du Tourisme en date du 09 juillet 2021, le gouvernement rappelait les interdictions qui continuent de frapper les manifestations à caractère culturel dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus et ceci en tenant compte du contexte de l'Etat d'urgence sanitaire. Cette interdiction a, une fois encore, contraint les organisateurs des fêtes traditionnelles à ne se contenter que de la partie culturelle.

Les Evala, et Akpéma dans la Kozah n'ont pas dérogé à la règle. Pour la deuxième année consécutive les festivités grandioses qui drainaient jadis des foules venues de toutes les contrées du Togo et du reste du monde ont été annulées. En lieu et place des carnavals des danseurs, des empoignades des lutteurs et autres attractions, seul les prêtres traditionnels et quelques initiés ont marqué l'édition 2021 par les stricts rites initiatiques des jeu-

nes Evala et Akpéma. Si les autorités et cadres du milieu ont joué avec tact pour amener les populations à voir le bon côté de cette interdiction et à épouser les mesures, la pilule a été amère à avaler pour certains

célébrations sans oublier également les milliers de curieux venus du Togo et de l'étranger. Pour une semaine toute entière, la ville de Kara située à environ 430km au Nord de Lomé, devient la destina-

ritable manque à gagner. Joints par notre rédaction, certains responsables de ces sociétés dissimulent mal leur amertume et désolation face à la baisse drastique de leurs chiffres d'affaires. « **Nous comprenons**

voire certains natifs de la Kozah sont pris en charge par ce secteur en plein extension depuis une quinzaine d'années. Mais l'annulation des Evala et Akpéma éditions de 2020 et 2021, a plombé les activités. « **Nos chambres sont désespérément vides. Et nos plats ne trouvent pas de preneur. Nous sommes à bout de souffle. La période des fêtes traditionnelles booste souvent nos activités et comble nos manques du reste de l'année. Aujourd'hui nous tendons vers la compression de nos personnels, si un plan d'aide n'est pas fait en notre direction** » nous a confié un gérant d'hôtel à Kara.

Visiblement le secteur hôtelier et celui du transport interurbain à l'instar d'autres secteurs souffrent économiquement sous le poids des restrictions liées à la lutte contre la propagation de la COVID-19. Vivement que le gouvernement qui a déjà beaucoup œuvré pour soulager les opérateurs économiques fasse davantage pour les hôteliers et transporteurs de la Kozah qui peinent à réorienter leurs activités.

La Rédaction



opérateurs économiques.

Le secteur hôtelier et du transport interurbain fortement sinistré
L'initiation des jeunes garçons kabyè (Evala) et celle des jeunes filles (Akpéma) drainent chaque année des milliers de natifs du milieu éparpillés sur le territoire national et de la diaspora pour de grandes

tion rêvée. Cette période de ferveur nationale est naturellement la période des vaches grasses pour les secteurs de l'hôtellerie et du transport. Pour rallier cette capitale culturelle du Togo, c'est toute une logistique qu'il faut déployer. Et en la matière des nombreuses sociétés de transport se frottent les mains. Mais l'annulation des festivités a occasionné un vé-

bien les raisons des restrictions. Mais pour la deuxième année consécutives nos affaires ne marchent plus. Nous appelons l'Etat à nous venir en aide. » a laissé entendre un des responsables des sociétés de transport. Concernant le secteur de l'hôtellerie et de l'hébergement ce n'est pas aussi rose. La foule de touristes et de curieux

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
Ezi Akoma
Achille
A. Fic
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien

Tirage : 3.000 Exemplaires
Récepissé N° 0471/29/05/13/HAAC

N° 332 - Jeudi 19 Août 2021

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

- | | |
|-------------------------------------|---|
| CHU Tokoin : | 22-21-25-01 |
| CHU Campus : | 22-25-77-68
22-25-47-39
22-25-78-08 |
| Commissariat Central : | 22-21-28-71 |
| Sûreté Nationale : | 22-22-21-21 |
| Pompiers : | 118 ou 22-21-67-06 |
| Gendarmerie (Secours et assistance) | 172 ou 22-22-21-39 |
| Police secours | 117 |

Réactions sur les travaux de la CNAP

La position du CAR ne surprend personne

Les acteurs politiques continuent de donner leurs points de vue sur les travaux de la Concertation Nationale entre Acteurs Politiques (CNAP). Après l'ANC, le NET et la DMK c'est le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) qui réagit maintenant. A travers un communiqué, ce parti qui a été le premier à quitter la CNAP soutient que les réelles préoccupations des Togolais ont été occultées. « Des propositions transmises



au Gouvernement, il ressort que les réels sujets de préoccupation des Togolais lassés des crises sociopolitiques, ont été occultés. Tout porte

à croire que cette concertation des initiés avait un but inavoué autre que l'organisation des élections apaisées, équitables, transparentes et

acceptables par tous », a soutenu le 1er Vice-Président du CAR, KONLANI Yendouban. Selon les héritiers du parti de Me Agboyibo, les participants à la CNAP ont plutôt reculé au lieu d'obtenir des avancées dans la loi électorale. «Ceci constitue une fois encore, une occasion ratée pour le parti au pouvoir et les participants aux travaux de la CNAP de trouver une solution durable et définitive à ces crises », regrette le

CAR. La réaction du CAR surprend-elle l'opinion ? Non ! En effet, ce parti n'a même pas attendu que les travaux proprement dits démarrent avant de quitter la barre de la CNAP. C'est la réaction contraire qui aurait étonné les populations. Tout comme la DMK, le CAR n'est pas le mieux placé pour évaluer les travaux que d'autres partis ont faits en 6 mois.

Jack NUKUNU

Occupation illégale de la réserve proche de la maison du Hadj

La Direction des affaires domaniales fait déguerpir les occupants

Un bulldozer a pris d'assaut la réserve administrative située en face de la maison du Hadj dans la zone aéroportuaire à Hedzranawoe. C'était le vendredi dernier. Contrairement aux autres réserves non clôturées, celle occupée en face de la maison du Hadj est bien clôturée. Elle avait aussi abrité le projet France-câble. Mais, certaines personnes se sont entêtées pour y installer leurs demeures de fortune. L'opération de déguerpissement qui s'est déroulée sans heurt, a été conduite par la Direction des Affaires Domaniales. « On ne peut pas accepter qu'une réserve soit envahie comme ça sans autorisation. Il faut que l'Etat autorise quiconque à venir occuper une réserve. », nous a confié M. ABBI A. M. Toyi, Directeur des affaires domaniales.

A entendre le Directeur ABBI, la procédure de déguerpissement des occupants illégaux de cette réserve a commencé depuis décembre 2019. « On a pris un huissier de justice pour

entamer dans la légalité la procédure de déguerpissement et elle a abouti aujourd'hui. L'huissier a distribué les mises en demeure. On leur a donné 3 mois pour quitter la réserve quand la procédure est terminée. Ils devaient libérer les lieux le 21 octobre 2020. Plusieurs sont partis mais certains sont encore restés jusqu'à ce jour. On a suivi toute la

procédure pour que la loi soit respectée et la réglementation appliquée. », nous a-t-il expliqué. M. Koufo K. Mawuli, conseiller dans le CDQ Hédzranawoe trouve d'ailleurs que les occupants embêtent le gouvernement. « On leur a

donné des préavis plusieurs fois mais ils ont refusé de partir. Ils embêtent le gouvernement. Par exemple, il y a une maison sur cette réserve. La personne responsable a remboursé toutes les avances sur loyer de ses locataires quand les préavis sont sortis. Mais, les locataires ont refusé de quitter les lieux. », a-t-il martelé. A part quelques rares

Koufo trouve que la Direction des affaires Domaniales en rasant les constructions sur cette réserve rend un grand service aux habitants du quartier. « Ce sont des voleurs qui habitent ici. Ils ont escaladé mon mur et volé mon portable androïde et une somme de 180 000 F CFA, mes médicaments et un ancien billet de la banque centrale que j'ai



taient la zone sans aucune autorisation, les occupants dont un expatrié qui y a installé son entreprise n'ont opposé aucune résistance à la démolition de leurs constructions. « On a donné des mises en demeure et plusieurs ont fait la sourde oreille. Maintenant qu'on démolit nos constructions, nous ne sommes pas contents mais nous ne

procédure pour que la loi soit respectée et la réglementation appliquée. », nous a-t-il expliqué. M. Koufo K. Mawuli, conseiller dans le CDQ Hédzranawoe trouve d'ailleurs que les occupants embêtent le gouvernement. « On leur a



bâtiments bien construits, on ne voyait que des bicoques en tôles rouillées sur le site. Ces maisons seraient aussi habitées par des personnes de moralité douteuse qui créent souvent l'insécurité dans le milieu. Dans ce sens, M. hérité de mon père. Actuellement, le gouvernement a besoin d'espace pour la réalisation des infrastructures sociales. Cet espace qu'ils occupent illégalement peut alors être vraiment utile à l'Etat. », s'est-il réjoui. Conscients qu'ils habi-

pouvons pas nous opposer à l'Etat. C'est le démarrage des travaux par l'expatrié qui a attiré l'attention de l'Etat et nos problèmes ont commencé. Je suis vraiment satisfait qu'on démolisse aussi sa clôture. La suite à la p 5

Dysfonctionnements sur la plateforme de gestion des voyages

Les voyageurs priés de faire leur test Covid dans un délai raisonnable

Des dysfonctionnements ont été constatés sur la plateforme de gestion des voyages du lundi 16 août au mardi 17 août 2021. Les emails envoyés pour communiquer aux voyageurs les résultats de leur test Covid n'ont pas été délivrés.

Selon un communiqué pondu par le gouvernement le 17 août dernier, on retient que ce incident est dû au fait que le système de gestion de mail de la plateforme de voyage a été blacklisté par d'autres systèmes de gestion de mail en raison



de la grande quantité d'emails qui sont envoyés. «Les gestionnaires de la plateforme de voyage présentent leurs

excuses à tous les utilisateurs pour ce désagrément et les rassurent que diverses actions sont menées pour un fonctionne-

ment normal. Des mesures sont en train d'être prises pour que le système de gestion de mail de la plateforme de voyage soit déblacklisté.», lit-on dans le communiqué du gouvernement. Pour que le système de gestion de mail de la plateforme de voyage soit plus efficace, les équipes techniques travaillent activement pour le faire basculer sur un autre serveur dans l'optique de limiter les risques d'échecs d'envoi

d'emails. Plusieurs autres pistes sont aussi explorées pour éviter que ce problème ne se répète à l'avenir.

En attendant que toutes les mesures annoncées s'appliquent, le gouvernement demande aux voyageurs de prendre leurs dispositions pour effectuer les tests dans des délais raisonnables et à s'assurer d'avoir leur résultat avant le jour du voyage.

WARAA

Jeux concours FiscQuiz de l'OTR

Trente lauréats primés

L'Office togolais des recettes (OTR), dans le cadre de sa campagne de promotion du civisme fiscal a lancé un jeu concours FiscQuiz. Les premiers récipiendaires ont reçu vendredi 13 Août 2021 leur récompense. En effet, ils sont trente (30) lauréats du jeu concours FiscQuiz, sur la fiscalité, qui ont été récompensés par l'institution de collecte des taxes et impôts au Togo. Ainsi, ce jeu concours se situe dans le cadre de la poli-



tique de promotion du civisme fiscal dans laquelle l'Otr s'est engagé ces dernières années. Plus spécifiquement, ce

jeu concours FiscQuiz vise à faire adhérer les populations à l'initiative et surtout d'évaluer la culture des populations

sur la fiscalité en général (impôts et douanes).

C'est ainsi que chaque semaine, une question liée à la fiscalité est posée. Les trois (3) personnes à trouver les bonnes réponses sont primées. C'est le siège de la direction générale de l'Office Togolais des Recettes (OTR) qui a servi de cadre pour la remise de prix des 30 premiers lauréats de ce jeu FiscQuiz. C'était en pré-

sence des premières autorités de l'installation.

Il convient de rappeler que ce jeu FiscQuiz est ouvert à tout le monde. La participation au jeu se fait sur la page Facebook de l'OTR. Il s'agit d'aimer les publications, les commenter en donnant la bonne réponse précédée de l'hashtag #Civismes Fiscal.

Cécile S.

2^e édition du Marché international de l'artisanat togolais

100 000 visiteurs attendus du 29 octobre au 07 novembre

La 2^e édition du Marché international de l'artisanat togolais (Miato) se tient du 29 octobre au 07 novembre 2021 à Lomé. Elle est placée sous le thème « Entreprises artisanales et compétitivité ». L'annonce a été faite par le ministère en charge de l'artisanat le 06 août dernier au Palais des congrès de Lomé. Le Miato est un événement de grande envergure

organisé chaque deux ans au Togo pour développer le secteur de l'artisanat qui contribue à 18% du Produit intérieur brut (PIB). Pour cette 2^e édition, 100 000 visiteurs sont attendus. Il est prévu un nouvel espace d'exposition, 50 stands VIP climatisés, 130 stands hall ventilés, 40 stands sous pagode, 60 stands sous hangar, 14 stands resto, un poste de la Coordination



nationale de gestion de la riposte contre la Covid-19

(CNGR-Covid19), un showroom de l'innova-

tion, des lignes de transports, le décernement de 03 prix de l'innovation... L'objectif principal de cette « foire aux talents » est de mettre en lumière le savoir-faire des artisans, booster leur visibilité, capitaliser les acquis du secteur, créer des emplois et accroître la richesse. En ces instants de crise sanitaire, l'innovation de cette seconde édition ouverte à

Suite à la p 5

Covid-19 / 273 cas positifs recensés en une journée

Vigilance ! vigilance !

La courbe des cas positifs connaît une croissance inquiétante depuis quelques semaines. Chaque jour qui passe, avec son lot de nouveaux cas.

Selon les informations rendues publiques par le ministère de la Santé et de l'hygiène publique, deux cent-soixante-treize (273) nouveaux cas positifs au covid-19 ont été enregistrés uniquement dans la journée du mardi 17 août 2021.

Ces 273 personnes dont les âges varient entre 1 et 97 ans, sont réparties dans pratiquement toutes les régions du pays.

Dans les détails, les autorités sanitaires signalent que cent-dix-huit (118) patients de ce groupe sont des cas con-



tacts, dont 19 femmes et 17 hommes dans la préfecture d'Agoè-Nyivé, 23 femmes et 37 hommes dans la préfecture de Golfe, 02 femmes dans la préfecture de l'Ave, 01 femme et 03 hommes dans la préfecture des Lacs, 01 femme dans la

préfecture de Zio, 01 homme dans la préfecture d'Agou, 04 femmes et 02 hommes dans la préfecture de Kloto, 02 femmes dans la préfecture de Sotouboua, 01 femme dans la préfecture de Doufelgou, 01 femme dans la préfecture de Kpendjal Ouest, 01 femme et 03 hommes dans la préfecture de l'Oti Sud.

Quatre-vingt-quinze (95) personnes du groupe sont des cas suspects dont 10 femmes et 13 hommes dans la préfecture d'Agoè-Nyivé, 32 femmes et 26 hommes dans la préfecture du Golfe, 1 homme dans la

préfecture des Lacs, 1 femme dans la préfecture de Vo, 2 femmes et 2 hommes dans la préfecture de Zio, 1 femme dans la préfecture d'Akébou, 1 femme dans la préfecture d'Amou, 1 homme dans la préfecture de Kpélé, 2 femmes et 1 homme dans la préfecture de l'Ogou, 1 femme dans la préfecture de Tchaoudjo, 1 femme dans la préfecture de Cinkassé.

Six (06) cas sont détectés parmi les voyageurs parmi lesquels un homme dans la préfecture d'Agoè-Nyivé, 2 femmes et 3 hommes dans la préfecture du Golfe. Et

cinquante-quatre (54) patients ont été enregistrés parmi les dépistés dont 2 femmes et 2 hommes dans la préfecture d'Agoè-Nyivé, 12 femmes et 8 hommes dans la préfecture du Golfe, 3 hommes dans la préfecture des Lacs, 1 femme et 3 hommes dans la préfecture de Zio, 4 femmes et 19 hommes dans la préfecture de la Kozah.

Les mêmes sources révèlent que cent-cinquante-trois (153) guérisons ont été enregistrées, portant le nombre total de patients guéris à 15 649 et deux (2) décès ont été enregistrés dans la même journée du mardi 17 août 2021, portant le nombre total à ce niveau à 170.

Après compilation des chiffres, il ressort que le nombre de cas actifs à ce jour, est de 2 540.

La population est appelée à redoubler d'efforts pour ce qui concerne le respect des mesures barrières notamment, le lavage régulier des mains, le port de masque, etc.

Source : afrepress

2^e édition du Marché international de l'artisanat togolais

100 000 visiteurs attendus du 29 octobre au 07 novembre

Suite de la p 4

20 pays participants, est bien la digitalisation. Spécialement, le site internet www.miato.tg a été mis en place pour permettre aux populations et artisans de suivre l'évènement ou d'y participer en ligne.

La première édition du Miato avait réuni 160 exposants, une douzaine de pays et plus de 150 000 visiteurs ayant participé aux ateliers, conférences, rencontres, mises en relation et expositions. Ce marché a contribué à développer le secteur de l'artisanat, à promouvoir de véritables entreprises artisanales et à renforcer l'attrait touristique du pays. Comme le Marché international de l'artisanat togolais, d'autres initiatives de soutien sont des-

tinées aux artisans. Depuis 2011, le gouvernement a investi plus de 10 milliards de francs CFA pour financer près de 15 000 projets dans le secteur artisanal. En 2020, pas moins de 1 000 nouvelles entreprises artisanales ont été créées ainsi que 05 Centres de ressources pour l'artisanat (CRA). La même année, les compétences de 4 000 artisans ont été renforcées et plus de 2 500 emplois artisanaux ont été créés. A l'horizon 2022, le gouvernement projette créer 4 000 entreprises artisanales et 12 000 emplois durables dans le secteur tout en offrant une protection sociale à 90 000 artisans et leurs ayants droit.

La Rédaction

Occupation illégale de la réserve proche de la maison du Hadj

La Direction des affaires Domaniales a fait partir les occupants

Suite de la p 3

tice est équitable. Nous sommes des Togolais. S'il y a une situation atterréante, elle doit premièrement nous être appliquée pas à lui qui est un étranger. » nous a dit l'un des occupants. Rappelons que l'achat ou l'occupation d'une parcelle dans notre pays doit se faire après des enquêtes bien faites. « Si

Quelqu'un doit acheter ou occuper une surface, il doit se référer aux services techniques, bien vérifier auprès de la Direction des affaires domaniales, auprès du cadastre, auprès de l'urbanisme et d'autres services pour voir si c'est libre avant de l'acheter ou de l'occuper. », a fait comprendre le directeur des

affaires domaniales. Pour l'heure, ceux qui occupent et continuent de faire des réalisations sur des réserves administratives sont priés de commencer à les libérer parce que tôt ou tard, l'Etat va reprendre ses réserves.

Londou KAWANA

AVIS DE DECES

Le Régent du canton de Solla
Les familles AGNAN'NA-ZATO-GNARO à Solla, au Togo et à l'étranger.
Les familles KEYEWA et BARA au Togo, au Bénin et en Europe
Monsieur KEYEWA Oulégoh Georges, Ancien Ministre, Enseignant Chercheur des Universités du Togo, son épouse et leurs enfants au Togo et en Europe,
Monsieur Norbert BARA, conseiller en communication au Ministère de la Culture et du Tourisme, son épouse et leurs enfants ,
Les familles parentes et alliées,
Profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur Maman, Grand-mère, Fille, Sœur, Tante, Belle-mère et Arrière-grand-mère,

ZATO Abrya Elise épouse KEYEWA

revendeuse de pagnes à Lomé,
survenu le 25 juillet 2021,
au CHU SYLVANUS OLYMPIO,
dans sa 80^{ème} année

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :



PROGRAMME

Mercredi le 18 Août 2021 :

17 heures 30 : Messe-veillée à l'église CRISTO RISORTO de Hédzranawé (Lomé)

Vendredi le 20 Août 2021 :

14 heures 00 : Levée du corps à la morgue du CHU Sylvanus OLYMPIO de Lomé et départ pour Solla (Binah)

19 heures 00 : Veillée de prière à Solla dans la maison mortuaire

Samedi le 21 Août 2021 :

9 heures 00 : Messe d'enterrement en l'église Saint Augustin de Solla

Dimanche 22 Août 2021 :

7 heures 00 : Messe d'action de grâce en l'église Saint Augustin de Solla ;
14 heures 30 : Grandes funérailles et sortie de deuil

Maison Mortuaire : Maison du Ministre KEYEWA, à Solla.

NB :

Le programme va se dérouler dans le respect strict des mesures barrières édictées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

NÉCROLOGIE

La CNDH perd sa présidente

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) est en deuil. Nakpa Polo présidente de ladite institution est décédée le lundi 16 août 2021 après-midi au Pavillon militaire du CHU Sylvanus Olympio à Lomé.

L'ancienne ministre était depuis quelques temps absente des manifestations de la CNDH pour cause d'une maladie. Elle a rendu l'âme ce lundi après une courte hospitalisation au Pavillon militaire du CHU Sylvanus Olympio.

Nakpa Polo a pris fonction à la tête de l'institution



le 25 avril 2019 en remplacement de Professeur Alilou Sam-Dja Cisse.

Femme de droit, Nakpa Polo a servi à plusieurs postes de haute responsabilité du pays. Elle a d'abord été ambassadeur, Représentant Permanent de la République Togolaise auprès de l'Office des Nations Unies, de

l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des autres organisations internationales à Genève avant de revenir prendre le portefeuille de secrétariat d'Etat auprès du ministre de la justice chargé des droits de l'homme et des relations avec les Institutions de la République.

PHARMACIES DE GARDE

Du 16/08/2021 au 23/08/2021

AKOFA Av. Maman N'Denida Amouvié 22 21 00 97/96 80 08 67	VIGUEUR Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimanoraro 22 25 63 30/70 44 81 96
ST ANTOINE 1048, Avenue de la Libération 22 21 29 64/96 80 10 77	MILLENAIRE Face réserve de la gendarmerie d'Agô-Nyivé, sur la route Nord 22 51 64 31
SANTE Près de NOPATO 70 44 91 37	DIÉUDONNE Route de LLEO 2000, non loin de FUJEC Agôe- Téssou 70 44 84 59
OCAM Rue de l'ENTENTE 22 21 62 05/92 85 95 55	OSSAN Etablissement la LIMOUSINE, carrefour A/VEDJI : 70 40 44 25
DES APOTRES 49 Boulevard Mboboutou Sésé Séko, Akodesséwa, Face Elcoctran : 70 45 38 05	AFOLLON Face complexe scolaire Makafui - Non loin du carre- four des hirondelles - Avéjji : 70 41 01 07
HORIZON 165, Bd au 13 janvier Nyékonaqpoé. Face Sapeurs- Pompier de AAC 22 20 42 42/90 56 52 56	APOU ANTOINE Boulevard Lycée Agô-Nyivé - Agô-Assiyéyé 70 41 36 12/36 67 59 50
JUSTINE 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat 22 21 00 01	CHARITÉ A côté du CEG d'Agô-Nyivé 22 25 12 60/90 65 21 90
CAMPUS Adéwé 22 21 56 32/93 38 08 84	EMMAÛS Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité 70 40 25 40/36 90 09 12
PROVIDENCE Bd. Jean Paul II 22 26 66 48	ABRAHAM Agô-Logopé Kossigan 22 50 10 00/92 25 99 83
UNIVERS-SANTE Bd. GNASSINGBE Eyadéma, Cité OUA rentrée du CHU-CAMPUS 22 61 81 43/93 88 83 31	DENIS Agô Kové, Carrefour Kpogli 93 08 46 40/70 12 35 85
AEROPORT Rte de l'Aéroport SITO 22 26 21 22/96 51 59 74	NOUVELLE TULIPE Rte de Mission - Tové; Près de la station CAP Agô- Lépassito 99 47 00 70
INTERNATIONALE Site Marché de Hédzranawé «Assiyéyé», Boulevard du Haino 22 26 89 94/96 80 09 28	LE ROCHER Agô Zongo, sur la Rte nationale N°1, près du terrain de jeu de Golf 92 30 06 56/99 08 05 01
LILAS 7, Route de Ké Lié. 22 26 29 59/93 48 88 12	ST MICHEL Située à Agô-Nyivé entre la Brasserie BB et l'es ace Télécom 22 51 70 22/70 43 30 43
THERYA Mangoti Foire Internationale TOGO 2000 : 22 61 56 52/70 44 81 77	ST ESPRIT Sur la bretelle Agô-Nyivé Kégué, Face au CEG Agô-Est 70 40 29 06
PHARMACIE 2000 BE KPOITA près du Marché Dzifa 22 70 01 69/96 37 94 25	NABINE Site à Agô Anomé 21 Plateau Route du Bar Plateau 93 36 26 26/98 97 97 96
CHRIST-ROI K'agomé 22 27 46 66/97 77 12 31	ASSURANCE Adélikopé, Nationale N°1, non loin du Marché 93 08 76 76/96 82 76 76
ADIDOGOME Face au camp 2ème Ri d'Adidogomé 22 50 54 85	SANGUERA Près du Lycée de Sanguera 70 42 80 80/90 90 90 92
SILCE Carrefour Aftao Apédoké Atigangomé 90 80 26 39/96 80 10 16	GANFAT AGÔE DALIKO rés du carl E-DEM CAMP GP 22 55 08 15/70 22 15 15
ACTUELLE Route de Ségbé, Quartier Sagbado - Adidogomé, 90 61 46 44/96 80 09 95	VERSEAU Près de la maison Bateau Baguida 22 27 34 53/92 05 23 49
SEGBE Ségbé et Zanvi, près de l'EPPE et du CEG Ségbé, 92 59 49 35/79 30 07 29	HYGEA Face Lycée publique de Baguida sur la rte d'Anankopé (Baguda) 99 27 36 36
DJIDJOLE DJIJOLE 22 25 65 12/93 93 99 27	
ST JOSEPH Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65/91 09 46 38	

SAVOIR NEWS



La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net



GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'ACTION CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT EN AFRIQUE DE L'OUEST

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dakar, Sénégal, 06 août 2021

Page 1/1

Le GIABA organise la Seconde Plénière Extraordinaire de sa Commission Technique à Abidjan.

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) tiendra la Seconde Plénière Extraordinaire de sa Commission Technique sous un format hybride (en présentiel et par visioconférence) du 16 au 20 Août 2021, à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Prendront part à cette importante rencontre les Correspondants nationaux du GIABA, les membres du Groupe des Experts sur l'Evaluation et la Conformité (GEC) et les membres délégués spécifiques des Etats membres du GIABA dont les rapports d'évaluation Mutuelle (REM) seront discutés.

Les sessions plénières ont pour objectif de favoriser des discussions entre techniciens des États membres autour des menaces et défis liés à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) dans la sous-région. Elles permettent également aux Etats Membres d'aborder les questions pertinentes nécessitant une approche concertée et harmonisée dans la mise en œuvre effective des mesures de LBC/FT. Enfin, en tant que plateforme de partage d'expériences, les rencontres sont aussi des opportunités pour établir des partenariats entre experts, représentants des

Etats Membres, partenaires techniques et observateurs dans le cadre de la LBC/FT.

A Abidjan, aux nombres des rapports soumis à l'examen et à l'adoption de la Plénière figurent le Rapport d'Evaluation Mutuelle du 2nd Cycle de la République du Niger. Il sera aussi question de l'examen et de l'adoption du Rapport d'Evaluation Mutuelle du 2nd Cycle de la République Fédérale du Nigéria.

Pour rappel, les Processus et Procédures de l'Evaluation mutuelle et de suivi ont pour but d'évaluer la mise en œuvre et l'efficacité des lois, réglementations ou autres mesures requises sur la base de critères fondamentaux. Les Evaluations Mutuelles (EM) visent également à aider les Etats membres à combler les lacunes identifiées dans leur dispositif de LBC/FT afin d'assurer la conformité et l'efficacité d'avec les standards internationaux.

Intergovernmental Action Group against Money Laundering in West Africa
Complexe SICAP, Point -E, Immeuble A 1er étage, Av. Cheikh-Anta-DIOP x Canal IV

BP. 32400, Dakar-Ponty, Sénégal Tél.:
(+221) 33 859 18 18 / 33 824 17 52 Fax:
(+221) 33 824 17 45 www.ecowas.int
secretariat@giaba.org www.giaba.org



Pendant l'état d'urgence sanitaire, tous les acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés doivent être payés dans les délais.